



# L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÊME  
MÊME VERRONS PROSPÉRER LES FILS DE ST LAURENT  
(S. SULTZ)



Abonnement : Un an (Canada) ..... \$2 00  
" " (États-Unis) ..... 2 50  
Strictement payable d'avance.

DIRECTEUR :  
JULES-ÉDOUARD PRÉVOST  
SAINT-JÉRÔME (Terrebonne) P. Q.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION :  
ANDRÉ MAGNANT

Annances : 1/4 c. la ligne agate, par insertion.  
Annances légales : 10 c. la ligne agate, 1ère  
insertion ; 6c. la ligne, insertions subséquentes

## La rentrée des Chambres à Québec

L'honorable L.-P. Brodeur, le nouveau lieutenant-gouverneur de la province de Québec, a présidé, lundi dernier, à l'ouverture de la première session de la seizième législature.

Du discours du trône nous signalons les passages suivants :  
" Mon gouvernement compte assurer, à l'heure présente, le progrès de la province par une aide énergique à la colonisation et à l'agriculture, une exploitation sage et prévoyante de nos forêts, la mise en valeur de nos chutes d'eau, le développement de nos pêcheries, la diffusion de l'instruction publique, une campagne vigoureuse en faveur de l'hygiène, et des travaux de voirie qui répondent aux besoins les plus urgents."

Le discours mentionne le congrès de colonisation qui vient d'avoir lieu et dit que le gouvernement travaillera à réaliser la séparation effective du domaine forestier des terres propres à la colonisation, la protection de la forêt contre l'incendie et le rapatriement des nôtres.

Le gouvernement étudiera aussi la loi des accidents du travail et cherchera à la rendre aussi avantageuse que possible pour l'ouvrier sans trop obérer l'industriel.

Les circonstances exigent un contrôle plus efficace des finances municipales. Tout en laissant aux municipalités leur pleine autonomie, le gouvernement sent le besoin de créer un système de comptabilité et de vérification propre à maintenir leur crédit et dont il pourra s'autoriser pour coopérer avec elles dans l'exécution de travaux qui réclament son concours.

Le gouvernement désire également protéger l'épargne populaire contre certaines entreprises dont elle a eu maintes fois à souffrir. Il ne se propose nullement d'intervenir dans les affaires légitimes, ni d'entraver les opérations financières, mais il croit devoir les subordonner à des restrictions qui rassurent et sauvegardent le public.

Le gouvernement se propose de modifier la loi relative aux droits sur les successions de façon à la rendre moins onéreuse en certains cas. Il entend aussi réduire l'impôt sur les voitures automobiles en remaniant le tarif de la contribution.

La législature a donc beaucoup d'ouvrage, et du bon, à accomplir. Nous espérons que l'opposition ne fera pas perdre trop de temps par une critique intempestive.

M. Arthur Sauvé et ses associés ont l'habitude de crier au scandale à propos de tout et à propos de rien. Tels ne sont pas le rôle et le devoir de l'opposition. Il est bon que la critique ait ses coudees franches pourvu qu'elle soit sérieuse, éclaire une question, améliore un projet de loi et propose des réformes sensées et pratiques.

Le gouvernement Taschereau, comme tous les gouvernements libéraux qui l'ont précédé, est ouvert à la conviction et désireux de faire adopter des lois pour le bien général de la province. Quand il lui arrive de reconnaître le bien fondé d'une critique et de chercher à améliorer nos lois en conséquence, l'opposition a tort de lui reprocher de voler son programme ; elle devrait, au contraire, le féliciter de se soucier avant tout de l'intérêt général.

Aucun parti comme aucun homme ne détient la vérité absolue et exclusive. Le devoir d'un bon gouvernement est d'administrer la chose publique avec la vision juste et impartiale de l'intérêt du peuple et la prévision de l'avenir.

Notre province, qui est administrée par les libéraux depuis plus de vingt-cinq ans, est riche, prospère, progressive et paisible.

Voilà un fait que ne peuvent nier M. Arthur Sauvé et ses amis. Nous avons confiance que le gouvernement Taschereau saura continuer la saine administration qui nous a conduits à la tête des provinces du Dominion et que les problèmes difficiles qui existent ici comme partout ailleurs, depuis la grande guerre seront étudiés et résolus heureusement.

Si l'opposition veut le bien de la province plus que d'atteindre le pouvoir, elle cessera d'inventer de faux scandales et démontrera qu'elle a dans ses rangs des hommes d'Etat et non de vulgaires politiciens qui n'ont de flair que pour l'assiette au beurre.

L'opinion publique surveille nos législateurs et nous ne croyons pas nous tromper en prévoyant que l'opposition conservatrice, quoique plus nombreuse, sera une déception, même pour ses plus fervents amis.

LE FRANC

## LETTRE POLITIQUE

OTTAWA, le 14 décembre 1923

Les événements politiques de la semaine dernière auront une grande importance sur les destinées futures du libéralisme. Nous voulons dire, tout d'abord, un mot des élections anglaises et de la splendide lutte faite par les candidats du parti libéral. Sous l'éloquente direction de M. Asquith et avec le concours du puissant Lloyd George, les libéraux ont maintenu leur terrain et envahi le camp conservateur. Libéraux et ouvriers ont fait tant et si bien qu'ils ont enlevé au gouvernement Baldwin sa majorité.

La victoire du parti libéral n'est pas complète mais il a réussi à assurer une victoire formidable en faveur de sa politique traditionnelle, le libre échange. Ce témoignage sera une réponse à nos petits politiciens toriques qui prétendaient que la Grande-Bretagne allait changer de réponse sous peu. Ils ont maintenant la réponse.

Une seule question nous inquiète et c'est de savoir comment l'Angleterre va sortir des difficultés politiques dans lesquelles elle se trouve, dans le moment. L'esprit de modération, le sens des responsabilités constitutionnelles, le respect de la tradition sont autant de gages de succès pour les éléments sages et prudents de la grande nation anglaise. Nous pouvons nous réjouir du fait que nous avons traversé sans encombre cette difficile période d'après-guerre. Le Canada est en bonne voie de recouvrement commercial, financier, politique.

ooo

Si nous voulons une preuve de cette dé-

claration, nous n'avons qu'à revivre en esprit la magnifique démonstration faite par la ville de Montréal et les populations de la province de Québec au très honorable MacKenzie King au retour de la conférence de Londres. Notre premier ministre est un ontarien. Il est de langue anglaise et il n'est pas aussi bien connu de nos gens que l'était sir Wilfrid Laurier.

Il a suffi de concevoir une grande démonstration populaire, de tracer un programme, de faire connaître le parcours de la promenade en auto et d'ouvrir toutes grandes les portes du manège militaire de Montréal pour voir accourir les foules nombreuses et enthousiastes qui venaient acclamer le premier ministre. Cette démonstration est allée droit au coeur sympathique du très honorable MacKenzie King.

On a loué son attitude bien canadienne sur toutes les questions qui furent discutées à Londres. Il suffit de citer sur ce point le témoignage de sir Lomer Gouin, qui accompagnait le premier ministre en cette occasion. Cions :

" Ces milliers et ces milliers d'électeurs qui vous ont reçu à la gare Bonaventure, cette foule enthousiaste que vous avez vue sur le parcours triomphal que vous venez de faire en traversant notre ville, ces étudiants joyeux et enthousiastes eux aussi, l'espérance de la patrie, tous ceux qui vous ont salué ont voulu vous dire combien ils sont fiers de la façon digne, ferme et brillante dont vous les avez représentés à la conférence impériale de Londres. Ils vous disent en même temps toute la confiance qu'ils ont dans votre gouvernement, leur foi dans le parti libéral dont ils sont partisans plus que jamais."

Cet éloquent témoignage se passe de commentaire. Nos lecteurs pourront le tenir pour réfuter les attaques portées con-

tre notre chef distingué et populaire, MacKenzie King.

ooo

La foi, la confiance du peuple canadien dans le parti libéral n'est pas ébranlée. Le parti a fait un grand nombre d'élections partielles dans toutes les provinces depuis qu'il est arrivé au pouvoir. Il a gagné le plus grand nombre d'entre elles ; ce n'est pas une élection locale comme celle d'Halifax, livrée sur des questions locales et alors que les forces du parti sont manifestement divisées qu'il faut considérer comme importante. On n'a pas discuté la politique fiscale. On n'a pas attaqué le gouvernement sur son administration.

Une fois encore, citons un homme dont on ne mettra pas le témoignage en doute, le très honorable MacKenzie King. Voici ce qu'il disait à Montréal, au lendemain même de l'élection d'Halifax : " Nous avons été défaits dans une seule élection complémentaire non pas par mauvaise volonté plus que par désapprobation de notre politique. Nous avons été défaits parce que nos propres forces n'étaient pas unies, parce que des jalousies malheureuses dans nos rangs n'ont pas été subordonnées au bien général. J'ai constaté ce fait moi-même, il y a moins d'une semaine, alors que je me trouvais à Halifax."

" Il vaud mieux que cette leçon ait été donnée en ce temps-ci, dit encore le premier ministre, en bon philosophe. " Elle rappelle qu'au moment du triomphe et de la réjouissance il nous faut nous rappeler de ces principes fondamentaux sur lesquels reposent notre force future et notre pouvoir."

ooo

En terminant, nous invitons nos lecteurs à suivre très attentivement toute la politique canadienne. Elle pourrait bien devenir plus passionnante pour nous que les élections anglaises.

C'est l'honorable M. Lapointe qui déclarait que le libéralisme " était une force conquérante irrésistible, pourvu qu'il recherche la bataille et la livre avec énergie. Lutter avec énergie. Telle est la devise du parti libéral."

G. VU

## Meli-Melo

### Modification au règlement de la taxe sur les ventes

Le département des douanes vient d'apporter une modification au règlement concernant la taxe sur les ventes qui entrera en vigueur le 1er janvier 1924. En vertu de cet amendement la taxe sur les ventes pourra figurer séparément sur les factures chaque fois qu'il s'agira de ventes faites par les manufacturiers et les marchands de gros licenciés directement aux détaillants ou aux consommateurs. Le règlement adopté en octobre, prévoyait que dans ces cas la taxe sur les ventes ne devait pas figurer séparément. D'après la nouvelle modification il sera facultatif de la faire figurer ou non.

### Nos Canadiens d'autrefois

Tel est le titre d'un superbe album des douze principales compositions d'Edouard J. Massicotte.

Qui ne connaît les nombreux dessins de cet artiste si consciencieux ? Ses principales compositions ont été réunies en un superbe album de luxe.

Des écrivains canadiens de renom ont été requis de décrire les sujets de chaque tableau de cet album dont l'édition a été confiée à la librairie Granger Frères, de Montréal, qui en a fait un succès.

Un tel livre sera pour les enfants de chaque famille une leçon graphique de la vie de nos ancêtres. Ceux qui ont conscience de la nécessité d'une éducation du patriotisme voudront mettre cet album sur une table de boudoir pour que la famille apprenne à apprécier la vie simple et forte de nos aïeux.

Le prix de cet ouvrage est fixé à \$5.00

### Le Dr Wilson-Prévost

Le Dr Charles-Auguste Wilson-Prévost, de l'avenue d'Iéna à Paris, membre de l'Académie de médecine de New-York où il a vécu plusieurs années, a été reçu membre de la société de Laryngologie, d'Otologie et de Rhinologie, de Paris.

### La France, l'Angleterre et l'Allemagne

M. Olivar Asselin a prononcé, vendredi dernier, à la salle Saint-Sulpice, un vibrant plaidoyer en faveur de la France. Il a dénoncé l'Allemagne et la politique anglaise, il n'a pas, non plus, été tendre pour Lloyd George.

En défendant l'attitude de la France, M. Olivar Asselin a étayé sa thèse de forts

arguments et il est à souhaiter que ce travail soit publié pour l'instruction de bien des gens peu ou mal renseignés sur la question des relations de la France avec l'Allemagne et l'Angleterre.

### Découvertes dans nos archives

Le rapport de la commission provinciale des monuments historiques a été lu à une récente réunion du cabinet provincial. L'honorable M. David, secrétaire de la province, a présenté ce rapport qui contient d'intéressantes informations. Cent soixante-quatre monuments ont été érigés dans la province depuis la fondation de Québec. Le rapport décrit chaque monument et une photographie accompagne chaque description. Le tout forme un volume attrayant qui a été présenté à Son Honneur le lieutenant-gouverneur.

Un autre rapport intéressant, présenté par l'honorable M. David, est celui préparé par l'archiviste provincial, M. P.-G. Roy. Le contenu n'en sera publié que dans quelques jours. Il annoncera d'intéressantes découvertes faites l'an dernier dans les archives.

### Le succès de la maison Dupuis Frères

La maison Dupuis Frères a inauguré, cette semaine, ses nouveaux et vastes magasins de Montréal.

Il nous fait plaisir de constater le succès et les développements merveilleux de cette grande maison de commerce canadienne-française.

Nous félicitons les MM. Dupuis de leur initiative intelligente et de la preuve nouvelle qu'ils donnent que les Canadiens-français peuvent, quand ils le veulent, réussir dans les affaires et occuper le premier rang.

### Plaies à guérir

Un mandement d'une très grande importance vient d'être publié par son éminence le cardinal Bégin. Le vénérable prélat y prohibe et condamne sous peine de désobéissance grave les danses modernes, de même que la fabrication clandestine des boissons alcooliques.

Le mandement dénonce aussi les mauvais théâtre et spécialement le cinéma moderne, les modes indécentes et les clubs neutres.

Les plaies morales et sociales que dénonce le cardinal Bégin sont les plus grandes causes des mœurs dissolues et du dévergondage de la présente génération. Les danses, les toilettes et les cinémas ne connaissent plus les limites qu'imposent le bon goût, le bon sens aussi bien qu'une saine morale.

### Une conférence de M. Fernand Rinfret

M. Fernand Rinfret, député de Saint-Jacques (Montréal) et directeur du *Canada*, a donné, au cercle Universitaire, samedi dernier, une intéressante causerie sur les fluctuations du féminisme.

Au cours de sa conférence, M. Rinfret fit une revue des différentes époques de l'histoire au point de vue de l'idée du féminisme et nota l'influence décisive de la dernière guerre sur cette question. Il a admis la nécessité grandissante d'ouvrir de nouvelles carrières aux jeunes filles qui ne se marient pas et il a reconnu le droit de la femme au suffrage si la majorité féminine le désire.

Il termina sa causerie par ces paroles : " Soyez féministes ce qu'il en faut pour vous adopter aux conditions de la vie moderne et de l'après-guerre ; mais restez femmes comme vous avez su l'être dans tous les temps — soeurs, épouses, mères, — pour le plus grand bonheur de l'humanité."

M. Ernest Guimond, président du cercle Universitaire, présenta le conférencier ; l'honorable sénateur Dandurand le félicita et fit d'intéressantes observations sur le sujet traité par M. Rinfret.

Une assistance nombreuse et distinguée de dames et de messieurs a écouté et applaudi le conférencier.

### "L'enthousiasme"

A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An le chemin de fer national du Canada publie et distribue une circulaire intitulée "L'Enthousiasme".

Nous accusons réception de la version française de cette circulaire qui resume très bien l'importance et la perfection du service du chemin de fer national.

### Nomination confirmée

La *Gazette Officielle* confirme la nomination de M. Charles-Louis-Victor Gaudet au poste de surintendant des postes, district de Montréal. Il était auparavant inspecteur des postes.

Nos félicitations à M. Victor Gaudet dont les mérites et la compétence sont enfin reconnus.

### Pensées

— Le plus grand penseur serait la mort, si elle pouvait juger la vie.

Barbey D'aureville.

— En précipitant trop les choses, on se

## INVOCATION

Au nom sacré du Père, et du Fils, son image,  
Descends, Esprit des deux, Esprit qui, d'âge en âge,  
Des harpes de Jessé, chérissant les concerts,  
Par la voix de la lyre instruisis l'univers ;  
Soit que, te balançant sur l'aile des tempêtes,  
Tu lances tes éclairs dans les yeux des prophètes ;  
Soit qu'aux bords du Jourdain, à l'ombre du palmier,  
Tu viennes sous les traits du tranquille ramier,  
Te posant sur le pied des lyres immortelles,  
A leur souffle sacré laisser frémir tes ailes ;  
Soit qu'en langues de feu, dans les airs suspendu,  
Sur le front de l'apôtre en secret descendu,  
Tu perces tout à coup, comme un jour sans aurore,  
De tes rayons divins son cœur qui doute encore !  
Descends, je dois chanter ! Mais que puis-je sans toi,  
O langue des esprits ? Parle toi-même en moi !  
Chante ces grands secrets que ton oeil seul éclaire,  
L'enfance, la vieillesse et la fin de la terre,  
Et les destins de l'âme et cet arrêt fatal  
Qui va finir la lutte et du bien et du mal !  
Qu'importe à tes regards la distance ou l'espace ?  
Au signe de tes yeux le temps naît ou s'efface,  
Et l'avenir tremblant, à ta voix enfanté,  
Passe derrière toi comme un siècle compté.  
Je tremble en commençant que ma bouche profane,  
De ton divin délire indigne ou faible organe,  
N'altère en les rendant tes célestes accords.  
J'ai préparé pourtant et mon âme et mon corps ;  
Et, pour orner l'asile où tu devais descendre,  
J'ai jeûné, j'ai prié, j'ai veillé sous la cendre.  
Tant que les songes faux par ton souffle écartés  
Ont bercé ma jeunesse au sein des vanités,  
Et qu'encore amoureux d'une molle harmonie,  
Par l'ombre du péché mon âme fut ternie.  
Attendant dans l'effroi l'heure de ton retour,  
Désirant et tremblant de voir naître ce jour,  
Tout plein du grand objet que ta grâce m'inspire,  
De peur de la souiller j'ai respecté ma lyre.  
Mais maintenant qu'assis au milieu de mes jours  
J'en vois une moitié s'éclipser pour toujours,  
Et l'autre, se hâtant sous le temps qui la presse,  
De ses derniers festons dépouiller ma jeunesse,  
Il est temps ! hâtons-nous de ravir à la mort  
Ce chant mystérieux qui sur ma harpe dort !  
Que ce feu dont la flamme éclaire et purifie,  
Ce charbon qui brûla les lèvres d'Isaïe,  
D'une bouche mortelle épure les accents,  
Et que mes chants vers Dieu montent comme l'encens.

LAMARTINE

25 décembre 1823  
(Harmonies poétiques et religieuses)

précipite avec elles.

Beaumarchais.

— Qui apprend avec méthode retient avec certitude.

H. Taine.

— Trop souvent l'honnêteté finit où la gêne commence.

M. du Camp.

— Qu'est-ce donc que l'amour, sinon l'oubli de tout, sauf de soi ?

Paquerette.

## Causerie de Noël

## Le curé Labelle et la messe de minuit

Je n'ai pas charge de la mémoire du curé Labelle ni n'entends m'exposer au reproche de paraître vouloir en accaparer quoi que ce soit, n'ayant rien, du reste, à réclamer de l'intimité passée de cette grande existence. Mais, ancien citoyen de sa paroisse, autant je me réjouis de voir enfin couronnée de succès l'oeuvre du monument qu'on destine à sa mémoire, autant je fais le vœu que ce monument immortalise sa gloire dans toute sa pureté et écrase de tout son poids certaines légendes qui, à mon point de vue, desservent fortement une telle célébrité.

D' ces légendes, nées, sans doute, des récits de traits d'originalité échappés au curé Labelle dans la conversation et non dans la chaire, comme on se plaît trop à le laisser croire, il en fut de grotesques que le sens commun devrait suffire à écarter. Ainsi, dernièrement encore, un écrivain plein de verve représentait, sans aucune citation à l'appui, le grand apôtre de la colonisation transformé, dans la chaire, en une espèce de père Coton, de sermonneur du moyen âge, tonitruant à l'improviste, jouant à l'occasion du mot vif et cru, ne craignant pas d'effaroucher les oreilles pieuses par une familiarité de langage inconnue ailleurs. Je me demande, dès lors, s'il en faut plus pour accrédiiter les plus grossières invraisemblances.

Croirait-on qu'un jour j'ai dû prêter l'o-

reille à la bouffonnerie suivante :

Je rentrais, un peu sur le tard, de mon excursion de pêche au club de X. A table, un personnage qui, vous pouvez m'en croire, n'était pas le premier venu, était à raconter évidemment, en faisant suite à une série de facéties :

— Le curé Labelle, disait-il, tempérament fortement sanguin et improvisant toujours, était sujet à se laisser monter par l'effet de ses propres paroles à un paroxysme qui lui occasionna, un jour, une singulière virevolte en chaire. Pour punir des abus scandaleux qui se reproduisaient trop régulièrement à la messe de minuit, il avait supprimé cette touchante solennité pour un temps indéfini qu'il jugea suffisamment prolongé après l'espace de deux années. Au commencement de décembre, il monte en chaire. " Mes frères, dit-il avec une agréable placidité, je vous annonce une nouvelle qui devra grandement vous réjouir. J'ai levé le pénible interdit qui pesait sur cette paroisse. Nous aurons la messe de minuit ; on a déjà commencé à préparer un chant magnifique... Puis il s'exalte et s'enlève dans la description et la célébration de cette fête. L'excitation augmentant, il s'arrête et apostrophe : " Pourquoi fallait-il qu'une si grande solennité devint une occasion de scandale ? " Cette fois, une bouffée de sang et de colère lui monte à la face. Il éclate : " Oui, il y eut du scandale, la boisson a coulé à flots, on s'est livré à des danses défendues... et vous croyez que cela va recommencer ? Non, non, mes frères, il n'y en aura pas de messe de minuit, cette année ; c'est moi qui vous le dis..."

Ce n'est pas d'un tel énergumène ni d'un sermonneur vulgaire que la postérité verra revivre les traits dans un bronze éternel, mais bien d'un apôtre en qui tout fut grand, avant tout le respect de la chaire où l'on pouvait s'étonner d'entendre un prédicateur qu'on savait envahi de préoccupations d'ordre confinant au matériel, aborder couramment et avec la plus éloquente chaleur les profonds problèmes de la théologie et de l'apologétique où il était passé maître.

Le souvenir du curé Labelle mérite pourtant d'être mis en regard de la messe de minuit, qu'on dirait être la fête unique du paysan. Paysan d'âme et de coeur, le curé Labelle l'était : " Pater meus agricola." Son mysticisme, sa poésie étaient ceux du paysan plus que du pionnier et il célébrait le monde à la manière de la mère de Mar'a Chapdelaine. S'il semblait partager les étonnements citadins devant les hauts pics

stériles du nord, c'était en vue du futur appoint du tourisme à la colonisation, mais combien plus il admirait "l'ordre pittoresque des longs sillons parallèles."

Comme le paysan de Hénon, son mysticisme et sa poésie trouvaient leur parfait épanouissement dans la beauté du culte dont la plus haute avec la plus ingénue expression est dans le grand mystère nocturne.

Mais la foi intense du curé Labelle et sa piété filiale aussi semblaient assigner une raison particulière de sa prédilection pour cette fête: la rédemption ne comporte-t-elle pas l'apothéose de la maternité?

Intuite d'ajouter que pour nous, enfants à cette étape de sa vie, la maternité la plus impressionnante était celle de la nature. Il faut dire que tour à tour nous avions été maintes fois témoins de la forme tendrement enfantine, et qui nous émerveillait, de l'épanchement de cette piété filiale entre le colosse et la sainte femme.

Il n'en fallait pas davantage pour justifier cette tradition qui avait vite pris cours dans nos rangs que, chaque année, le curé coulait à la communion maternelle de la Nativité le sort de quelque projet capital de son oeuvre, et l'on comprend le rôle que jouait à nos yeux cette communion.

Dans l'automne de 1888, la mère du curé tomba malade d'une laqueuse qui la confina dans sa chambre. Le curé en fut bien entendu bouleversé. Il avait beau dissimuler aux visiteurs habitués du presbytere et à ses confidentes accoutumés un chagrin qu'il jugeait indigne de paraître dominer ses graves préoccupations d'épiscopat et surtout de ministère.

Horriblement percluse de rhumatisme, la gardienne d'une église trouve un prompt soulagement dans le fameux remède herbal nouveau. Elle engraisse de 5 livres et se sent mieux sous tous rapports.

Je souffrais de rhumatisme depuis plus de deux ans, dit Mme Nellie Evans, 43 rue des In-p-cieurs, Montréal, gardienne de l'église Saint-Eugène. J'avais les articulations et les pieds si enflés qu'il me fallait marcher à l'aide d'un bâton. J'étais très nerveuse et je pouvais à peine dormir la nuit, tant les douleurs me faisaient souffrir. J'étais aussi très constipée et mon appétit laissait pas mal à désirer.

Je souffrais de rhumatisme depuis plus de deux ans, dit Mme Nellie Evans, 43 rue des In-p-cieurs, Montréal, gardienne de l'église Saint-Eugène. J'avais les articulations et les pieds si enflés qu'il me fallait marcher à l'aide d'un bâton. J'étais très nerveuse et je pouvais à peine dormir la nuit, tant les douleurs me faisaient souffrir.

Je souffrais de rhumatisme depuis plus de deux ans, dit Mme Nellie Evans, 43 rue des In-p-cieurs, Montréal, gardienne de l'église Saint-Eugène. J'avais les articulations et les pieds si enflés qu'il me fallait marcher à l'aide d'un bâton. J'étais très nerveuse et je pouvais à peine dormir la nuit, tant les douleurs me faisaient souffrir.

10 années d'expérience ont prouvé ses qualités réelles

Une mère adresse des éloges reconnaissants à Father John's Médicine comme remède de famille contre toux et rhumes.



Mme. Parent, de Old Town, Me., raconte son expérience de dix années pour établir la valeur de Father John's Médicine comme remède sûr pour toute la famille. Voici ce que dit Mme. Parent: "Je ne saurais me passer de Father John's Médicine à la maison. J'en use depuis dix ans dans ma famille. Chaque fois que les enfants ont contracté une toux ou un mauvais rhume, Father John's Médicine les a soulagés aussitôt. Je recommande Father John's Médicine comme un remède de famille."

Des rapports similaires arrivant de toutes les parties de l'est du Canada et des milliers de foyers se remettent au Father John's Médicine comme au remède sûr tant pour enfants que pour personnes plus âgées quand ils ont le rhume ou qu'ils deviennent faibles et épuisés.

ferveur de cette communion de l'amour filial et de l'amour eucharistique, en présence du prodige de l'étable, dans le cadre des ifs de cierges, des lampions multicolores, des fleurs et des tresses de sapins vorts, dont les senteurs résineuses, mêlés aux parfums d'encens, composaient, avec le parfum de prière univérale, le chant des vieux cantiques, les modulations du vieux orgue et, en sous dominante, le bourdonnement intense de la joyeuse érable dans les grands prés de fonte, cette prodigieuse atmosphère de miracle dont parle le romancier?

Qu'avait demandé et obtenu, par cette communion, la mère du curé? Nous n'en soupçonnons rien, mais à coup sûr cette nuit allait apporter quelque grande joie au coeur du colon et peut-être aussi une vague terreur au coeur de celui que plusieurs croyaient être son ennemi séculaire: le marchand de bois.

NATURE Le jaunisme et l'automobile

Certaines doléances de grands journaux au sujet des victimes de plus en plus nombreuses du minotaure moderne, ogre insatiable de chair d'enfant, plus meurtrier qu'aucune guerre, me rappellent les spitoiments de certains hôteliers qui, après avoir pompé jusqu'au vide absolu la bourse de leurs chateaux, maudissaient l'effet de la boisson qu'ils leur avaient prodiguée.

Ces journaux font à l'année une réclame intéressée au développement sans limite de l'automobilisme et ils ont l'outrecuidante hypocrisie de larmoyer sur les suites patiemment inévitables du mal qu'ils contribuent de toutes leurs forces à répandre, de feindre une généreuse indignation parce que les écrivains, qui sont légion parmi les chauffeurs, font fi de leurs conseils prudents.

Quand donc, une bonne fois, comprendrez-vous, mère de famille d'ouvriers, dans quelle position vous mettez ces journaux qui font des affaires d'or avec l'automobilisme, en envoyant vos enfants en commission dans la rue où les guette une mort foudroyante ou l'estropié à vie? Quand donc, vous, enfants de six ans, saurez-vous pour vous guider la raison d'un homme de trente ans? Regardez, écoutez et vous n'aurez plus à vous plaindre si vous ne voyez pas à temps venir la mort à cinquante milles à l'heure.

NATURE

Aujourd'hui elle circule partout comme un enfant de deux ans

Horriblement percluse de rhumatisme, la gardienne d'une église trouve un prompt soulagement dans le fameux remède herbal nouveau. Elle engraisse de 5 livres et se sent mieux sous tous rapports.

Je souffrais de rhumatisme depuis plus de deux ans, dit Mme Nellie Evans, 43 rue des In-p-cieurs, Montréal, gardienne de l'église Saint-Eugène. J'avais les articulations et les pieds si enflés qu'il me fallait marcher à l'aide d'un bâton. J'étais très nerveuse et je pouvais à peine dormir la nuit, tant les douleurs me faisaient souffrir. J'étais aussi très constipée et mon appétit laissait pas mal à désirer.

Je souffrais de rhumatisme depuis plus de deux ans, dit Mme Nellie Evans, 43 rue des In-p-cieurs, Montréal, gardienne de l'église Saint-Eugène. J'avais les articulations et les pieds si enflés qu'il me fallait marcher à l'aide d'un bâton. J'étais très nerveuse et je pouvais à peine dormir la nuit, tant les douleurs me faisaient souffrir.

Je souffrais de rhumatisme depuis plus de deux ans, dit Mme Nellie Evans, 43 rue des In-p-cieurs, Montréal, gardienne de l'église Saint-Eugène. J'avais les articulations et les pieds si enflés qu'il me fallait marcher à l'aide d'un bâton. J'étais très nerveuse et je pouvais à peine dormir la nuit, tant les douleurs me faisaient souffrir.

10 années d'expérience ont prouvé ses qualités réelles

Une mère adresse des éloges reconnaissants à Father John's Médicine comme remède de famille contre toux et rhumes.

A la législature de Québec

La Loi des Liqueurs

La première session de la nouvelle Législature élue en février dernier est maintenant ouverte.

Au nombre des projets de loi qui soulèvent habituellement beaucoup d'intérêt figure la loi des liqueurs de Québec qui, d'année en année, subit les perfectionnements suggérés par l'expérience. On a mentionné à différentes reprises plusieurs amendements dont le plus important porte sur l'extension des magasins de liqueurs dans des localités qui ne sont pas incorporées comme villes ou comme villages.

Jusqu'à présent le gouvernement a limité l'ouverture de succursales de ses magasins hors des villes et villages incorporés. Certaines personnes prétendent que cette manière d'agir constitue une distinction injuste à l'égard des centres ruraux. Toutefois, l'opinion générale au Parlement et hors du Parlement est que le changement suggéré ne serait pas désirable, particulièrement en vue du fait que la Commission a pris des dispositions spéciales pour l'exécution des commandes par la poste.

A Montréal, à Québec et à la Rivière-du-Loup, il existe des départements spéciaux où les clients de l'extérieur peuvent obtenir ce dont ils ont besoin en confiance avec la loi. Ces départements ont été spécialement organisés pour obvier aux inconvénients résultant pour les personnes éloignées des centres où il existe des magasins de vente. Jusqu'à présent, il semble que la commission a été en mesure de donner satisfaction à cette classe de clients: tout le monde peut se faire expédier à domicile, en payant, en plus du prix, les frais d'emballage, une bouteille de liqueur alcoolique par express ou par la poste, la commission payant les frais de livraison.

De cette manière, les personnes vivant à la campagne jouissent pratiquement des mêmes privilèges que celles vivant dans les villes et les villages; la charge extra de 30c. par bouteille couvre à peine le coût de l'emballage spécial employé à cette fin.

Pour cette raison, entre autres, l'extension des magasins de la commission dans les districts ruraux ne semble pas être accueillie avec beaucoup de faveur; en pre-

L'agrandissement des magasins Dupuis Frères accroit la valeur de la propriété foncière dans tout l'est de Montréal, sur l'axe de la rue Sainte-Catherine — quartier entièrement canadien français. Eventuellement, il permettra à la maison Dupuis de garder dans la province de Québec les dix à vingt millions qui viennent y chercher chaque année les grands magasins de Toronto.

C'est par le placement de \$1,500,000 d'actions obligataires (débiture Stock) 8% rachetables à 110 d'ici au 1er août 1936, que ces vastes travaux ont pu se réaliser.

L'opération a été placée pour plus de trois quarts par notre maison. Notre part a été entièrement de \$1,142,000.

Une maison financière anglaise de l'importance de la nôtre, opérant pour un établissement si important, aussi ancien et aussi prospère que les magasins Dupuis, aurait placé...

mière lieu, le volume des affaires ne justifiait pas la dépense nécessaire et, en second lieu, il est fort douteux que ce changement reçoive l'approbation de la majorité de notre population rurale.

CEUX QUI ONT TROUVE L'ARGENT

L'agrandissement des magasins Dupuis Frères accroit la valeur de la propriété foncière dans tout l'est de Montréal, sur l'axe de la rue Sainte-Catherine — quartier entièrement canadien français. Eventuellement, il permettra à la maison Dupuis de garder dans la province de Québec les dix à vingt millions qui viennent y chercher chaque année les grands magasins de Toronto.

C'est par le placement de \$1,500,000 d'actions obligataires (débiture Stock) 8% rachetables à 110 d'ici au 1er août 1936, que ces vastes travaux ont pu se réaliser.

L'opération a été placée pour plus de trois quarts par notre maison. Notre part a été entièrement de \$1,142,000.

Une maison financière anglaise de l'importance de la nôtre, opérant pour un établissement si important, aussi ancien et aussi prospère que les magasins Dupuis, aurait placé...

mière lieu, le volume des affaires ne justifiait pas la dépense nécessaire et, en second lieu, il est fort douteux que ce changement reçoive l'approbation de la majorité de notre population rurale.

de \$1,142,000 en trois jours. Il nous a fallu, à nous, exactement une année — une année pendant laquelle toute sorte d'entreprises étrangères écumaient des millions de dollars de l'épargne canadienne française. C'est parmi nos compatriotes que nous avons trouvé nos souscripteurs, mais c'est aussi parmi eux que nous avons rencontré l'opposition la plus tenace et parfois la plus haineuse. Nous n'en sommes que plus fiers de notre œuvre.

Ce que nous avons fait pour Dupuis Frères, nous le faisons en ce moment pour la Baillargeon Express et pour la Regent Knitting Co. deux autres entreprises canadiennes françaises qui ont besoin d'argent pour s'agrandir et qui offrent d'amples garanties de leurs emprunts. Nous aidons nos industriels à créer de la richesse pour eux-mêmes et pour leurs compatriotes.

Nous avons donné une âme à la finance. VERSAILLES VIDRIKAIRE-BOULAIS (limitée) — Montréal, rue Saint-Jacques, 90 — Québec, Immeuble de la Banque Nationale.

Représentant spécial à Saint-Jérôme: M. Georges Oby, 4, rue Saint-Faustin.

Crédit-Canada, limitée

DIVIDENDE Avis est par les présentes donné qu'un DIVIDENDE de DEUX pour cent, soit au taux de 8 pour cent par année sur le capital-actions privilégiées acquitté de cette institution, a été déclaré pour le trimestre courant, payable et a été déclaré le samedi QUINZIÈME jour de décembre aux actionnaires enregistrés le 30 novembre 1923. Par ordre du Bureau de Direction LUC ROCHEFORT. Gérant-général. Montréal, 8 décembre, 1923.

SI VOUS TOUSSEZ PRENEZ LE BAUME RHUMAL Triomphe de la toux

L'APPAREIL CARON fournit à bon marché au cultivateur EAU, LUMIÈRE ET FORCE Rend la vie de la ferme plus agréable et plus noble. — Fait la moitié du travail de la ménagère. — Un enfant peut le faire marcher. — Simple, résistant, ne se dérègle pas. — Médaille d'Or Exposition Provinciale. — Description illustrée et tous renseignements sur demande adressée à CARON, FRÈRES INC. Edifice Caron, Montréal.

Une chance exceptionnelle pour un NOTAIRE-AGENT D'IMMEUBLE ou AGENT D'ASSURANCE On s'intéresse de plus en plus à l'industrie des mines au Canada. La production des mines d'or et d'argent dans les districts de Porcupine, de Kirkland Lake et de Cobalt s'accroît constamment de même que la valeur des minéraux qu'on extrait de toutes ces mines ne fait qu'augmenter. Tout indique, par ailleurs, que cette expansion va se continuer. Les épargnants du Canada sont appelés à prendre une part active au développement de cette industrie fondamentale. De nouvelles mines s'ajoutent à la liste déjà longue de celles qui produisent et bientôt le Nord du Québec aura, lui aussi, des mines qui produiront. IL Y A LA UNE CHANCE EXCEPTIONNELLE POUR UN HOMME ACTIF DEMEURANT DANS CE DISTRICT ET QUI VOUDRAIT S'OCCUPER DE PRENDRE DES COMMANDES D'ACHAT OU DE VENTE POUR LES ACTIONS DE MINES INSCRITES AUX HORS-LISTE Cela peut se faire par temps perdu si on le désire. On donnera la préférence à un notaire déjà établi, à un agent d'immeuble ou un agent d'assurance. L'homme choisi devra être, par-dessus tout, capable de créer et de développer un commerce de ce genre. Nous sommes prêts à faire une offre attrayante à cet homme et nous l'assurons déjà de notre plus entière coopération. Nous sollicitons des correspondances à ce sujet. POPHAM & COMPANY LIMITED BANQUIERS EN VALEURS (MEMBRES DE LA BOURSE DES MINES DE MONTREAL) 120, RUE ST-JACQUES MONTREAL

En 1922, alors que quelques articulations faisaient souffrir à Londres, se trouvait dans une pharmacie renommée à l'étranger de France de Caen, — Hills et Underwood y avait déjà connu... Le Dr. DRECO est un bon remède herbal des plus recommandables qui nettoie complètement l'organisme des impuretés et tonifie les organes vitaux de la digestion. Faites-le fonctionner comme il faut et vous jouirez d'une bonne santé. Le rhumatisme, la dyspepsie, l'indigestion, les excès de bile et autres maux ne peuvent subsister dans un corps sain. DRECO, composé qu'il est d'herbes, de racines, d'écorces et de jus de plantes naturels, rend votre corps en santé. DRECO ne contient ni mercure, ni potasse, ni drogues asservissantes. Le DRECO est vendu à Saint-Jérôme par la pharmacie Langlois; on le trouve aussi chez les principaux pharmaciens des autres villes.

Depuis 1762 — Pendant plus de 160 Ans HILLS & UNDERWOOD LONDON DRY GIN Le Gin que vous redemanderez 2<sup>e</sup> la Bouteille

Le Bon Vieux Cigare Qualité maintenue depuis 40 ans. PIGTOP 5c L.O. GROTHE, Ltée., MONTREAL

Joyeux Noël Smith, Jours Limités Tel que convenu, veuillez livrer un Ford modèle 1924 à Madone, Janssén, le ou vers le jour de Noël 1923. Commande acceptée par Smith, Jours Limités, 25 décembre 1923. Signé James L. Bacon

Ford et Noël Votre épouse — vos enfants — votre mère — quelqu'un d'entre eux a besoin d'un auto — un auto Ford. Vous vous proposez de lui en acheter un bientôt. Le printemps ou l'été prochain, ce serait une chose ordinaire — mais figurez-vous l'éclair de joie si une commande de livraison pour ce Ford que vous avez l'intention d'acheter était placée à côté de l'assiette de quelqu'un au déjeuner de Noël. La formule spéciale de livraison pour Noël est reproduite ci-dessus. La livraison peut être spécifiée pour maintenant — ou plus tard — comme vous l'entendez. Les nouveaux modèles Ford ont fait leur apparition à un moment particulièrement heureux — et vous offrent un choix varié dans les modèles ouverts et fermés — les meilleurs Ford qui aient jamais été fabriqués — aux plus bas des prix. Le paiement peut être effectué d'après le mode de facilités de paiement. Ford AUTOS - CAMIONS - TRACTEURS FORD MOTOR COMPANY OF CANADA, LIMITED, FORD, ONTARIO

Noel Invite à La Musique Procurez-vous le NOUVEAU COLUMBIA REPRODUCTION ET LIGNES PARFAITES Toute musique vocale, instrumentale, ou d'orchestre est fidèlement reproduite par notre nouveau Reproducteur COLUMBIA. Sa musique et ses chants appropriés donnent à cette fête un ton tout-à-fait exclusif, et, quand Noël sera passé, le COLUMBIA reste chez vous poursuivant son oeuvre de gaieté et y introduisant tout un monde musical. Phonographes Columbia de \$62.50 à \$270.00 Le Nouveau Columbia COLUMBIA GRAPHOPHONE COMPANY 246 Rue Craig Ouest, Montréal

## Le monument du curé Labelle

### SOUSCRIPTIONS

Jusqu'à ce jour le comité a reçu les souscriptions suivantes :

Ville de Saint-Jérôme	\$5,000.
Conseil municipal du comté de Terrebonne	3,000.
Gouvernement de Québec	3,000.
Conseil municipal de la paroisse de Saint-Jérôme	1,000.
Cie de Papier Rolland	250.
Séminaire de Sainte-Thérèse	200.
M. le curé Brosseau	100.
M. Jules Edouard Prévost, député	100.
L'honorable W.-B. Nantel	100.
M. S.-G. Lavolette	100.
Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier	100.
Régent Knitting Mills Ltd.	100.
Versailles-Viduaire Bouais, limitée	100.
Ville de Terrebonne	200.
M. E.-W. Batty, président du C.P.R.	150.
M. P. Lortie, député de Labelle	50.
M. Joseph Grignon, protonotaire	25.
M. Stanislas Desormeaux	5.
M. Charles Auguste Robert	1.
M. Rodrigue Castonguay	50.
M. l'abbé Desjardins, L'Annonciation	12.
Antoine Lebeau	5.
Corèle Ferland A. C. J. C. St-Jérôme	40.
Comité de Labelle (2ème division)	300.
M. Arthur Baies, Saint-Jérôme	5.

### NOUVELLES

## Saint-Jérôme

**AFFAIRES MUNICIPALES**  
Considérant que les travaux à faire pour améliorer le système d'aqueduc dans notre ville sont très importants et exigent beaucoup de travail de la part de l'ingénieur qui sera chargé de ces travaux; considérant que l'ingénieur de la ville est actuellement surchargé de travail et ne peut donner toute l'attention voulue sans négliger les autres départements, le conseil municipal a décidé d'engager un ingénieur expert dans ce genre de travaux.

Le conseil a décidé de faire poser un puits rue Sainte-Anne, en face de la propriété de M. J.-E. Leduc, pour rem-

placer celui qui a été enlevé par la banque d'Hochelega.

La compagnie Laurentian Hydro-Electric Ltd. a informé le conseil que, pour des raisons techniques, elle sera obligée de transmettre son courant électrique vendu à la ville à une pression de 13,200 volts, au lieu de 6,600 volts, tel que convenu dans le contrat. Comme la compagnie serait obligée de transformer ce courant à la sous-station de 13,200 à 6,600 volts et que la ville serait ensuite elle-même obligée de le transformer à son tour de 6,600 à 2,200 volts, la compagnie offre de transformer directement son courant de 13,200 à 2,200 volts, ce qui éviterait à la ville de faire la transformation. Si la ville accepte, la compagnie s'engage à fournir le courant au prix de \$24.50 au lieu de \$22.50 par HP., pour les premiers 500 HP., et de \$23.50 au lieu de \$21.50 pour toutes forces excédant 500 HP.

Le conseil a accepté ce nouvel arrangement.

— Pour les fêtes de Noël et du Jour de l'an, vous trouverez à la librairie Lepaga, rue Ste-Julie, un choix unique de cadeaux de toutes sortes. Ne manquez pas d'aller voir et surtout; vous y trouverez à bon marché ce qu'il vous faudra.

— M. A. Fanagan qui, depuis plus de dix ans, occupe une importante position à la Dominion Rubber Co., quitte notre ville pour aller à Port Dalhousie comme surintendant d'une manufacture appartenant, comme la nôtre, à la Canadian Consolidated Rubber Co. Le départ de M. Fanagan sera vivement regretté à Saint-Jérôme où il ne compte que des amis.

Nous le félicitons du poste de confiance auquel il est nommé.

### NOS ARBRES.

Comme nous l'avons toujours dit à nos lecteurs les arbres de notre parc et de nos rues sont le plus bel ornement de notre ville; maintes fois nous avons déploré le fait que ces arbres n'étaient pas entretenus comme ils auraient dû l'être, et que la plupart d'entre eux étaient sur le point de périr.

Des 1915, alors que M. C. Camille-L. de Martigny était maire, il avait été résolu d'avoir l'aide d'un arboriculteur du gouvernement provincial, mais vu la saison avancée l'exécution de cette résolution était restée en suspens, et finalement remise d'année en année. Enfin, en 1923, sous l'initiative de M. le notaire Parent, échevin et président du comité d'embellissement, le conseil a confié la tâche de tailler, d'émonder et de soigner nos arbres à M. Louis-Germain Gailbault, docteur en arboriculture. Nous félicitons notre conseil de cette idée et nous croyons que la ville ne pourra qu'en bénéficier au point de vue de l'esthétique.

Nous avons la bonne fortune d'avoir des arbres dans nos rues, sachons en profiter; prions en un soin jaloux et faisons tout notre possible pour les conserver. Les arbres sont un développement normal de la vie; pour pouvoir se développer normalement ils doivent avoir des soins intelligents. Depuis que le travail de M. Gailbault est commencé nous pouvons constater un changement considérable dans l'aspect des arbres du parc Labelle; M. Gailbault nous assure qu'au printemps la plupart de nos arbres seront guéris. Tant mieux! Mais ne nous arrêtons pas en si bon chemin. Continuons le travail commencé; soignons les arbres non seulement de notre parc Labelle mais aussi de nos rues, et surtout remplaçons ceux qui disparaîtront.

— M. Sinaï Lamarre, avocat, de Montréal, était chez M. Jules-Edouard Prévost, dimanche dernier.

— Un bal costumé a été donné dans la salle Lapointe, samedi soir. C'est un grand succès: 150 personnes y ont pris part.

Ce bal avait été organisé par l'orchestre Deschambault.

— M. et Mme Philippe Léveillé, de Québec, sont chez M. Emmanuel Bertie.

### DÉCÈS

Le 19 décembre courant, est décédée Mme veuve J. B. Laplante, à l'âge de 87 ans.

La défunte était l'une de nos plus anciennes concitoyennes. Les funérailles auront lieu demain, samedi, à 10 h. 30.

Mme Laplante laisse un fils, M. Alvarez Laplante, greffier de la ville, chez qui elle demeurait, et un beau-fils, M. J.-B. Laplante, de Montréal.

Nous prions M. Alvarez Laplante et sa famille d'accepter nos sincères condoléances.

### POUR HOMMES

Nous avons le choix le plus considérable en pardessus d'hiver. Habillements de toutes sortes. Chapeaux feutre, velours poil de chameau, etc.

Gants, bas, chaussures sous-vêtements tous genres à très bas prix.

E.-L. Auger

### NÉCROLOGIE

Nous avons le très vif regret d'annoncer la mort de l'épouse de notre concitoyen, M. A. Sigouin, notaire.

Mme Sigouin, née Diane Walker, était âgée de 31 ans. Elle est morte après plusieurs mois d'une douloureuse maladie. Elle laisse, outre son époux, sa mère, Mme James Walker, et un frère, M. Hector Walker, de Saint-Joseph du Lac.

Ses obsèques ont eu lieu ce matin. Nous sympathisons profondément avec notre ami, M. A. Sigouin, qui, poursuivi par le malheur, traverse pour la deuxième fois une aussi cruelle épreuve.

Comme il y a quatre ans, il se voit enlever par la mort impitoyable une jeune épouse.

Les desseins de Dieu sont impénétrables! Nous souhaitons à M. Sigouin la résignation et l'énergie qui lui sont nécessaires pour supporter avec courage le nouveau coup qui le frappe.

On dit que tous les regrets sont pour ceux qui restent. Il est encore plus vrai que la consolation de ceux qui restent se trouve dans la croyance en une autre vie — éternelle celle-là — où nous retrouverons ceux que nous avons aimés sur la terre.

### Grande vente de liquidation

N'oubliez pas d'aller faire vos achats au magasin du Syndicat Parisien; c'est là qu'on peut acheter à meilleur marché.

Gratuit: Pour chaque achat de plus de 10 piastres, nous donnons un savon parfumé.

Profitez de cette unique occasion et venez en foule au Syndicat Parisien, magasin à prix coupés, 158, rue Labelle, Saint-Jérôme.

— La soirée donnée, dimanche soir dernier, par "L'Amicale", a obtenu un franc succès. Devant un nombreux auditoire, un joli programme a été très bien exécuté. Une opérette et une comédie ont été jouées avec talent par dames et demoiselles qui furent vivement applaudies.

La soirée s'est ouverte par un duo de chant, "Juive et Chrétienne", exécuté par Mme T. Toupin et Mlle J. Charbon.

Voici comment les rôles étaient distribués dans l'opérette et la comédie:

**LES DEUX SOURDES**, comédie:

Tante Ignigénie, vieille fille, Mlle M.-L. Lauzon — Tante Palmyre, sa sœur, Mlle A. Lauzon — Edith, leur nièce, Mme E. Pauzé — Catherine, vieille servante, Mme P. Godin — Cara, femme de chambre, Mme P. Pauzé — Mme Michu, concierge, Mme T. Toupin — Mère Fauvette, Mme H. Bélanger — Simone, sa fille, Mlle M. Viau

Mlle JE SAIS TOUT, opérette:

Mme de Langlade, Mme H. Bélanger — ses filles: Mercedes, Mlle R. D. Daquette; Olympe, Mlle B. Lorrain; Charlotte, Mlle J. Daquette — Hélène (Mlle Je Sais Tout), Mlle J. Charbon — Potiche, servante bretonne, Mlle G. Maurice.

Au piano: Mme A. Ménard.

Mlle G. Maurice a récréé avec beaucoup de charme "Le Cerisier". Elle fut chaudement applaudie et rappelée.

L'orchestre des Chevaliers de Colomb a donné gracieusement son concours et exécuté un joli programme.

Comme on le sait, cette soirée a été donnée au profit de l'église.

Nous félicitons les organisatrices du travail qu'elles se sont imposé et du beau succès qu'elles ont remporté.

### VELOURS A LA VERGE

Si en vogue pour les robes de toilette d'hiver. Velours soie chiffon, velours tricot et velours ordinaires, à des prix très raisonnables.

Le magnifique crêpe canton nouveau, fini satin ce qu'il y a de plus joli pour toilettes de toutes circonstances.

Venez voir E. L. Auger.

**A VENDRE** — Accessoires de restaurant, tels que: glacière, fontaine, évier, verres, cuillères, vitrines (show cases), comptoirs, tablettes (fixtures), etc.; aussi accessoires d'automobiles, pneus et tubes neufs 33 x 4, plusieurs outils pour automobiles; très bon marché; aucune offre raisonnable ne sera refusée. Le tout doit être vendu pour le fer mars. S'adresser au restaurant A. Arbois, près du bureau de poste, Saint-Jérôme.

— Cadeaux de tous les genres et de tous les prix, à la librairie Lepaga: Jouets variés, bijoux superbes, articles de fameux, papeterie magnifique, parfums, objets d'art, de fantaisie, etc. Choix incomparable de choses utiles et attrayantes.

— Hier soir, un parti d'huîtres a eu lieu à l'hôtel Victoria. Un grand nombre de jolis menus y ont pris part et s'y sont amusés ferme.

**A VENDRE** — De très beaux lots à bâtir, dans le quartier de Progrès et du sport, au domaine du notaire Parent, près de l'église, du C.P.R., du couvent, du palais de justice, du marché rue Sainte-Julie, dans la direction du pavillon de l'exposition et du patinoir-Palais de M. St-Ouge.

On peut aussi acheter des lots à bâtir sur la rue Saint-Georges, haut de la ville, en s'adressant au soussigné. Conditions pour satisfaire l'acheteur.

J.-E. PARENT, N. P.

— Comme cultivateur, vous manquez de main d'œuvre. Pourquoi ne pas consulter le moteur Caron 1 A prix modique, il vous fournira pour tous vos bâtiments lumière, eau et force, actionnera séparateur, scie, machine à laver, etc. En même temps réchauffera grande quantité d'eau pour usages domestiques et corporels. Médaille d'or à l'exposition provinciale de Québec. Sa paire (par tempéraments) avec une partie de l'économie réalisée sur main d'œuvre. Les centaines d'appareils en usage donnent pleine satisfaction. Description illustrée et tous renseignements sur demande. Avez encore besoin de quelques bons agents.

**CARON FRERES (Inc)** 233 rue Bleury Montréal.

### FIANCILLES

On nous prie d'annoncer les fiancailles de Mlle Rose-Agathe Groulx, fille de Mme Vve J. Groulx, de notre ville, avec M. I. Mévior, du Sault Ste-Marie (Ont). La date du mariage n'a pas encore été fixée.

— Un jeune homme âgé de 17 ans, Antheim Corbeil, fils de Mme Vve Anthime Corbeil est parti malgré sa mère, il y a environ trois mois, pour aller travailler dans un chantier à Sault Sainte-Marie, Ontario. Plusieurs lettres lui ont été adressées à ce chantier par sa mère qui n'a reçu aucune réponse. Malgré toutes les recherches il a été impossible de retrouver les traces du disparu.

Cette disparition cause une vive inquiétude à Mme Corbeil et à sa famille.

— **MAGNIFIQUE GRAMOPHONE** tout neuf, n'ayant servi que quelques fois, à vendre à sacrifice.

S'adresser chez James O'Brien, 240 rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

### MARIAGE

Le 31 décembre courant, M. Athanasie Latour, ingénieur, de la ville de Saint-Jérôme, épousera Mlle Ernestine Léonard, fille de M. Léonard, de notre ville.

### REMERCIEMENTS

Les dames de l'Amicale, de Saint-Jérôme, remercient sincèrement les personnes qui par leur présence ont contribué au succès de leur soirée de dimanche dernier. Un merci spécial pour les membres de l'orchestre des Chevaliers de Colomb.

A M. et Mme A. Maurice notre vive reconnaissance pour la brillante réception qu'ils nous ont offerte à l'hôtel après la réception. Les invités, au nombre d'une trentaine, sont retournés enchantés d'un si bon accueil.

A tous merci, Joyeux Noël et Bonne fête Heureuse année.

— Il y a quelques jours a eu lieu à la salle Maurice une soirée d'amis organisée par Mlle Léonne Lebeau, en l'honneur de M. et Mme J. Lebeau et de M. et Mme R. Sarrasin, de Montréal.

Pendant la soirée il y eut danses, chant, par Mme T. Toupin, musique par Mme G. Léonard, Mme I. Beaudreau H. Rioux, ainsi que déclamations par Mlle G. Maurice et M. Rolland Maurice.

Les invités après s'être bien amusés jusqu'au matin, ont été unanimes à remercier Mlle Léonne Lebeau, organisatrice de cette soirée.

— Venez voir notre étalage de cadeaux pour les fêtes. Kvicks, parfums en coffrets, vaporisateurs à parfum, boîtes de papeterie, boîtes de chocolat, boîtes manucure, cigares, etc.

Pharmacie Langlois, coin du marché.

### COUR DE CIRCUIT POUR LE COMTE DE TERREBONNE A Saint-Jérôme.

No 8849  
Joseph Plessis Bélair, avocat de Saint-Jérôme, district de Terrebonne.

D. mandeur,

vs

Dalvid Saint-Jean, tant personnellement qu'en sa qualité de propriétaire des actions mobilières de Dame Lætitia Richer, son épouse commune en biens avec lui, ci-devant du village de Saint-Eustache, et maintenant de lieux inconnus.

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.

S. Magnan  
G. J. de la Cour de Magistrat.

PROVINCE DE QUEBEC  
VILLE SAINTE-AGATHE DES MONTS

## Vente pour taxes municipales

### AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la ville Sainte-Agathe des Monts, que les immeubles ci-dessous mentionnés seront vendus à l'enchère publique, en la salle du conseil, à l'hôtel de ville, en ladite ville Sainte-Agathe des Monts, le vendredi 28 décembre 1923, à dix heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et contributions municipales mentionnées à l'état ci-dessous et les frais qui seront subsequmment encourus, à moins que lesdites taxes, contributions et frais ne soient payés plus tôt.

Comme appar. tenant à	No du cadastre	Subdivision	Taxes	Intérêt	Total	
Antrobus G.	10	1 2 6 7 8 9	\$ 55.79	\$ 7.35	\$ 63.14	
Antrobus G.	10	10 11 12	446.39	60.85	507.24	
David Moise	12a	171	39.46	2.98	42.44	
Flynn Succ.	12a 249 250 251 252 258	259 260 261	348.97	53.94	402.91	
Hélu Nap.	11c	10 11	16.90	2.20	19.10	
Hélu Nap.	12a	130	87.90	11.55	99.45	
Lapointe J.	12a	182	40.23	3.48	43.71	
Marier P. E.	12a	119	267.43	53.44	320.87	
Renaud Art.	11a	178	1.90	.11	2.01	
Sirois	18a	246 247 248	255 256 257	106.70	11.88	118.58
Bohémier P.-S. — Part. 10; borné en front par la rue de Montigny, en profondeur rue Bohémier, d'un côté M. Meilleur, de l'autre P. Dufour			148.97	16.94	165.91	
Brière Felix — Part. 11c; borné en front par la rue Laroque; en profondeur H. P. évost, d'un côté la rue Thibodeau, de l'autre H. Desroches			48.80	5.70	54.50	
D. Dalys ou H. Cohen — Part. 10; borné en front par la rue Saint-Joseph, d'un côté H. Brunet, de l'autre côté et en profondeur Mme C. Lallier			95.78	12.25	108.03	
Légaré H. ou Filion — Part. 11c; borné en front par la rue Saint-Vincent, d'un côté A. Gratton et J. Béchar, de l'autre côté rue Laroque, en profondeur J. Fournel			107.47	13.04	120.51	
Owens Succ. — Part. 10; borné en front par la rue Principale, d'un côté Mme Bourque, J. M. Ménard, de l'autre côté A. Légaré, en profondeur C.P.R.			129.82	15.10	144.92	
Owens Succ. — Part. 9, 10; borné en front par la rue Principale et A. Valiquette, d'un côté R. Charbonneau, de l'autre C. Saint-Aubin			28.12	3.20	31.32	
St-Louis A. — Part. 10; borné en front par la rue Préfontaine, d'un côté G. Antrobus, en profondeur G. Antrobus, de l'autre côté J. Cantin			59.91	7.14	67.05	
Shandroff, Dame R. — Part. 10; borné en front par la rue Principale, d'un côté M. Lallier, de l'autre côté Mme C. Lallier, en profondeur E. Brunet			97.66	11.38	109.04	
Rogers D. B. — Part. 20b; borné en front par la rue Saint-François, d'un côté par Labadie, en profondeur et de l'autre côté par le Club de Golf Laurentien			47.75	5.76	53.51	
Vogel Succ. — Part. 13a; borné en front par la rue Saint-Vincent, d'un côté par la rue Saint-Henri, en profondeur par C. Dufour, de l'autre côté par School Trustees			234.02	29.36	263.38	

RODOLPHE DAZE,  
Secrétaire-trésorier

## A MONTREAL

### BONIN & FRERE Ltée

Le plus grand choix: Chapeaux, Chemises, Cravates, Foulards, Gants, Sous-vêtements

Spécialité: Habits pour hommes

103, 566 est, rue Sainte-Catherine

D'ici au 1er janvier 1924, un escompte de 10 p. c. sera alloué en apportant cette annonce

4 MAGASINS:

103, 107, 529, 669, 1819  
rue Sainte-Catherine est

BONIN & FRERE Ltée



**FRONTENAC EXPORT ALE**

RICHE en matériel, assez forte pour supporter la mer, d'un arôme et d'un goût unique, une ale brillante, elle donne la santé et la force pour endurer l'hiver.

**Frontenac Export Ale**



**Pour Réchauffer!**

Par les Temps Froids vous éviterez les refroidissements et les frissons en prenant à temps un verre de **Gin Canadian Melchers Croix d'Or**

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt.

**TROIS GRANDEURS DE FLACONS:**  
Gros 42 onces - Prix \$3.80  
Moyens 26 " - " 2.55  
Petits 10 " - " 1.10

The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited - Montréal

**Gin Canadian Melchers**

**CROIX - D'OR**

